

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0027883
56995

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0229 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : El Fik Driss

Date de naissance : 17/06/1940

Adresse : 4 Rue Nasir addine - Casa

Tél. : 0673.909609 Total des frais engagés : 150 + 80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14 DEC 2020

Nom et prénom du malade : Dr El Fik Driss Age: 1940

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + gaster

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 27/01/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| 24 JES 2020 | C | | 150,- | Dr BOUJAB MED Oncopraticien 16 de Rd. Sir Azizrae et 3rd Dr. H. Chemid Medina Bus. Madrid - CABALANCA 2 3 5 6 13 15 16 12 12 42 |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|--|---|--|
| PHARMACIE HIBA Dr. Ahmed CHAFRY Hay Raha Rue Banafsae N° 11 Bis Beauséjour Casa Tél: 05 22 94 99 34 | 2023-03-14 09:34 Dr. Ahmed CHAFRY Hay Raha Rue Banafsae N° 11 Bis Beauséjour Casa Tél: 05 22 94 99 34 | PHARMACIE HIBA Dr. Ahmed CHAFRY Hay Raha Rue Banafsae N° 11 Bis Beauséjour Casa Tél: 05 22 94 99 34 |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

| Cachet et signature du Praticien | Date des Soins | Nombre | | | | Montant détaillé des Honoraires |
|-------------------------------------|-------------------|--------|-----|-----|-----|------------------------------------|
| | | A M | P C | I M | I V | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Med Kamal BOUTALEB

OMNIPRATICIEN

Expert auprès des Tribunaux

Diplômé en Médecine du travail

Agrée pour établir les certificats du permis de conduire

Angle Bd Bir Anzarane et Rue Ibnou Chahid

en face de M'DINA BUS - Maarif - 2 ème étage

Tél : 05 22 23 85 26 / 05 26 12 12 42

CASABLANCA

الدكتور محمد كمال بوطالب

الطب العام

خبير لدى المحاكم

إختصاصي في طب الشغل

معتمد لإنجاز شواهد رخص السيارة

زاوية شارع بيرأنزاران وزنقة ابن شهيد

أمام حافلات المدينة - المعاريف - الطابق 2

الهاتف : 05 22 23 85 26 / 05 26 12 12 42

الدار البيضاء

Casablanca, le : 14 DEC 2020

8310x0419 Dr. elofir Dr. in

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed CHAFRI
Dokt. Dr. Banafsaja
Hay Raha Rue Banafsaja Casa
Bis Beausejour 34
Tél: 05 22 94 99 34



1 Tenofovir 100

9890x0419 Dr. in + 300
2 Amfor 100



7510 241 Dr. in + 300
3 INÉSO 20g
1 foliol x 100g



LOT: M0393
PER: 07/2022
PPU: 75,00 DH

83,10
83,10

80310

Dr. BOUTALEB Med. Kamel
Omnipraticien
Médecin du Travail - Expert Médical
Angle Bd. Bir Anzarane et Rue Ibnou Chahid
en face de M'DINA BUS - Maarif - CASABLANCA
Tél: 05 26 12 12 42

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed CHAFRI
Dokt. Dr. Banafsaja Casa
Hay Raha Rue Banafsaja
Bis Beausejour 34
Tél: 05 22 94 99 34

P.P.V. 98,90

P.P.V. 98,90

P.P.V. 98,90

P.P.V. 98,90

83,10

83,10